



Bourses 2023 «Pour l'amour du curling» Critères d'admissibilité et foire aux questions

Grâce à la générosité de la communauté de curling pancanadienne, la Fondation Curling Canada a le très grand bonheur d'offrir des bourses aux jeunes joueurs et joueuses qui poursuivent un programme d'études postsecondaires à l'année scolaire 2023-2024.

Les bourses 2023 seront remises comme suit :

Dix bourses de 2 500\$ seront remises aux joueurs et joueuses de curling qui démontrent le mieux leur prouesse athlétique et scolaire, ainsi qu'une aptitude à assumer un rôle de premier plan dans la communauté.

Une bourse d'études de 2 500\$ offerte par le Club de curling du Gouverneur-général, qui sera remise à un(e) athlète de curling qui s'illustre par ses prouesses tant sportives que scolaires, ainsi que ses activités de leadership dans la communauté.

Informations générales :

Le programme de bourses «Pour l'amour du curling» est destiné aux jeunes athlètes canadiens qui se surpassent sur la piste de curling et qui maintiennent un bon dossier scolaire, tout en faisant preuve d'un engagement réel envers leur communauté, du fait de s'impliquer aux activités d'entraînement, instruction et/ou bénévolat. Ces bourses ont pour objectif de donner aux joueurs et joueuses juniors doués l'appui nécessaire pour poursuivre leurs rêves, autant sur la piste de curling que dans la salle de classe.

Avant de soumettre votre candidature, veuillez lire attentivement **le texte entier des critères d'admissibilité et foire aux questions**.

Admissibilité :

- Le/la candidat(e) doit être citoyen(ne) canadien(ne).
- Les étudiant(e)s doivent avoir 22 ans ou moins en date du 31 décembre, 2023.
- Les candidat(e)s doivent être inscrit(e)s à temps plein pour au moins deux trimestres dans une université ou un collège canadien (automne/hiver/été) .
Remarque : les étudiant(e)s inscrit(e)s en établissement postsecondaire privé (i.e. écoles d'enseignement professionnel) pourraient être inadmissibles. Chaque établissement scolaire et chaque dossier de candidature sera évalué sur la base de ses propres mérites. Veuillez contacter la Fondation Curling Canada avant de soumettre une demande si vous n'êtes pas sûr(e) si votre établissement postsecondaire soit admissible.
- Le/la candidat(e) doit obtenir une note moyenne de 70% ou une moyenne pondérée cumulative équivalente («GPA») .



- Les ancien(ne)s récipiendaires d'une bourse Pour l'amour du curling ne sont PAS admissibles à soumettre une nouvelle demande.

Critères d'octroi des bourses :

La sélection se basera sur :

1. Accomplissements, développement et contributions au sport de curling;
2. Implication au sein de la communauté;
3. Résultats scolaires (notes).

En tant qu'organisme national du sport pour le curling au Canada, nous allons cibler les candidat(e)s qui ont concouru au niveau provincial/territorial ou supérieur, et qui ont maintenu un bon dossier de notes à l'école, tout en faisant preuve d'un engagement exceptionnel envers leur communauté par la voie de leurs activités d'entraînement, arbitrage et/ou bénévolat.

Comment soumettre une demande de bourse :

1. Créez un compte d'utilisateur et un mot de passe au portail en ligne curling.ca/foundation/youth-scholarships
2. Complétez toutes les démarches au portail de candidature en ligne et téléversez tous les documents d'appui, notamment :Lettre d'entente
 - a. Lettre d'entente
 - b. Dissertation personnelle (2 pages maximum) sur le thème stipulé dans le formulaire de candidature à la bourse.
 - c. Deux lettres de référence
 - d. Une copie de votre plus récent relevé de notes complet d'école secondaire/postsecondaire.
 - e. Une photo buste et tête (haute résolution).

Date limite pour soumettre les demandes :

La date limite pour soumettre les demandes est le 26 juin, 2023 à 11:59 PM (fuseau horaire de l'Est). Les candidat(e)s retenu(e)s seront avisé(e) avant le 30 août, 2023 au plus tard.

Foire aux questions :

Nombre de bourses : À l'exception du programme de 2017, historiquement il y a eu dix bourses à remettre chaque année. Le programme de bourses de 2023, grâce au soutien du Club de curling du Gouverneur-général, un total de onze bourses d'études seront remises.

Valeur monétaire des bourses : les onze bourses à remettre en 2023 ont une valeur de 2500\$/chacune.



Ventilation de la bourse : Les candidat(e) s retenu(e) s seront remboursé(e) s des dépenses de curling de 1 250\$ et des dépenses scolaires de 1 250\$. Toutes les dépenses doivent être soumises avec reçus à l'appui au bureau national de Curling Canada avant le 30 mars, 2023 au plus tard.

Dépenses admissibles :

Les dépenses de curling admissibles incluent les frais d'inscription aux compétitions de curling, et autres dépenses relatives au curling dont : droits de ligue, voyages, logement, frais de soins de santé (chiropraticien, massothérapeute, physiothérapeute, psychologue du sport) , équipement, entraînement et développement des habiletés (frais d'adhésion à un gymnase) .

Les dépenses scolaires admissibles incluent les frais de scolarité et les frais qui relèvent de l'inscription à un établissement éducationnel admissible. Les dépenses relatives aux cours (manuels, fournitures et équipement nécessaires pour compléter le cours) sont également admissibles.

Pour toute question ou clarification, n'hésitez pas à contacter le bureau de Curling Canada par courriel au brodie.bazinet@curling.ca ou par téléphone au 613.834.2076 poste 127.